



NOUVEAU CALCUL DES TRANCHES POUR L'ATTRIBUTION DES AIDES DU CSE.



15 Octobre 2021

A l'heure de l'inscription des salariés au CSE la CFE-CGC propose un nouveau mode de calcul d'attribution des aides et est suivi par la CFDT.

Ci-dessous la répartition du nombre de foyer par tranche.

Tranches	proposition CFE-CGC / CFDT	Ancienne répartition
1	66	581
2	147	581
3	2331	581
4	163	581
5	38	421
6	160	160
	2905	2905

Avec cette nouvelle répartition des tranches, 949 foyers passeraient des tranches 1 et 2 à la tranche 3, et à l'inverse, 801 foyers passeraient des tranches 4 et 5 à la tranche 3.

Pour cette même tranche 3, il y a 100 000€ d'écart entre le plus bas revenu imposable et le plus élevé !!!

Cela signifie que 80% des foyers auront la même base de remboursement sur toutes les activités du CSE. Ce qui n'est pas du tout équitable.

Pourquoi une telle proposition quand le CSE est en bonne santé financière ?

Pourquoi tenter d'anticiper une baisse de dotation alors que le budget est voté chaque année ?

DECLARATION CGT AU CSE DU 18 OCTOBRE 2021

Pour la CGT, ce nouveau règlement reste injuste. Le groupe RI a beaucoup travaillé et essayer de trouver la formule magique qui permet d'éliminer ces injustices. Il ne l'a pas trouvé.

Ce nouveau calcul augmente la part des chèques vacance de la plupart des foyers pour la première année seulement et la diminue pour les années suivantes pour une grande partie. Mais au détriment de certains autres, et ce, pour le foyer à partir de deux d'enfants.

Il n'est pas juste qu'avec un budget CSE qui a augmenté, diminuer les chèques vacances ne serait-ce que pour une personne ?

L'idée de baisser régulièrement pendant 4 années la part des chèques vacances attribuée aux enfants ne nous convient pas non plus.

Jusqu'à aujourd'hui, personne ne s'est plaint des chèques vacances, alors pourquoi vouloir changer les choses et ce aussi rapidement en adoptant un texte immature. De plus il s'agit d'un sujet à traiter en premier lieu en commission famille. Or elle n'a pas été associée aux discussions.

Le RI doit rester dans un cadre général et non décider du budget pour les années à venir.

Nous proposons de laisser le calcul tel qu'il est pour cette année et de prendre le temps de bien faire les choses.

Pour toutes ces raisons, nous votons contre cette partie du nouveau règlement.